Conférence de Monsieur Jean -Michel SEVERINO Directeur Général de l'Agence Française de Développement

Douala, le 13 février 2009

Thème : « Partenariat avec le secteur privé : relever les défis de la croissance »

Allocution de M. Olivier BEHLE, Président du GICAM

Monsieur le Directeur Général de l'Agence Française de Développement,
Mme et MM. les Membres du Bureau du GICAM,
Chers Adhérents,
Mesdames, Messieurs,

Notre Groupement est très honoré par la présence, dans son auditorium, de l'auguste personnalité qu'est Monsieur Jean-Michel SEVERINO. L'occasion de cette brève allocution d'ouverture m'est propice à souhaiter la bienvenue à tous et, surtout, à décliner les principales attentes du secteur privé au moment où les défis économiques, financiers et environnementaux se multiplient et se complexifient.

Monsieur le Directeur Général,

Vous avez bien voulu nous entretenir, ce matin, sur le thème : « ***Partenariat avec le secteur privé : relever le défi de la croissance*** ». En plus de son indéniable pertinence, ce thème s'inscrit dans les missions de notre Groupement. Nous vous savons gré pour votre disponibilité dont nous n'abuserons pas.

Il n'est un secret pour personne que l'économie camerounaise manifeste des signes d'essoufflement. En effet, après le creux de la vague de 2005, la reprise amorcée en 2006 demeure trop

timide : le taux de croissance est estimé à 4,3% en 2008 contre 3,4% en 2007 et 3,2% en 2006. Pour l'année 2009, le taux de croissance sera certainement en deçà de 4,0%. Mieux, après la flambée des prix des produits alimentaires, on assiste aujourd'hui à un repli des cours des matières premières que complique désormais la crise financière et économique. La signature, il y a quelques jours, de l'Accord de Partenariat Economique intérimaire avec l'Union Européenne a déjà pour conséquence la mise à mal de l'intégration régionale et impliquera, à terme, la perte d'importantes recettes.

C'est dire combien le risque de récession est réel si des mesures appropriées ne sont pas prises rapidement.

Vous comprenez dès lors, **Monsieur le Directeur Général**, que la communauté des affaires ici présente ait hâte d'entendre la voix la plus autorisée que vous êtes, lui exposer le type de partenariat que l'AFD entend mettre en musique au Cameroun pour le développement harmonieux du secteur privé et pour l'avènement d'une croissance durable dans la perspective de l'atteinte des objectifs du millénaire.

Monsieur le Directeur Général,

Le GICAM souhaite que s'engage un peu plus dans le volet « investissements » sans lequel la croissance qui stagne entre 17 et 18% du PIB depuis quelques années ne peut réellement être impulsée.

Je suggère deux pistes de solutions à cet effet : d'une part l'amélioration du climat des affaires et, de l'autre, la mise à niveau des entreprises.

Pour le climat des affaires, il est souhaitable que l'AFD explore la possibilité de s'impliquer dans la mise sur pied d'un Guichet unique pour la création des entreprises et dans les initiatives tendant à améliorer le système judiciaire.

Le système judiciaire étant un maillon essentiel dans la sécurisation des investissements, le GICAM apprécierait que ses initiatives pour une justice alternative via son Centre d'arbitrage

soient soutenues par l'AFD via des séminaires de vulgarisation de l'arbitrage dont les atouts sont, notamment, la célérité, la confidentialité et la maîtrise des délais et des coûts de la procédure.

Compte tenu du réel déficit de compétitivité dont souffrent la plupart des entreprises locales, la mise à niveau est désormais un impératif catégorique au même titre que les infrastructures structurantes et l'énergie. Il est donc indiqué qu'ensemble, nous élaborions des programmes de renforcement des capacités pour que la croissance ne soit plus un vain mot.

Enfin, nous souhaitons vivement que votre visite marque le début d'une collaboration dynamique et fructueuse entre nos institutions. En tant qu'organisation majeure du secteur privé camerounais, le GICAM est pour sa part disposé à représenter le relais crédible sur lequel l'AFD peut s'appuyer dans le cadre de ses relations avec le secteur privé du Cameroun.

Merci pour votre bienveillante attention.

Olivier BEHLE